

Confiance

Employeur de référence / Expérience client / Données personnelles / Accompagnement des familles / **Ondes radio** / Achats responsables

Répondre aux interrogations sur les ondes radio

Enjeux / vision / convictions

L'exposition aux ondes radio, notamment des antennes, suscite des préoccupations quant aux éventuels effets sur la santé. A ce jour, aucun effet sanitaire n'est avéré. Cependant, dans l'attente de confirmation d'études complémentaires en cours, notamment sur l'enfant et l'usage à long terme, certaines autorités sanitaires ont édicté différentes précautions d'usages destinées à réduire l'exposition aux ondes radio des téléphones mobiles.

Orange veut poursuivre son rôle d'information et d'accompagnement des parties prenantes de manière proactive. Et, en interne, le Groupe forme le personnel travaillant près ou sur les antennes aux consignes de sécurité spécifiques.

Feuille de route

Depuis 20 ans, Orange participe au débat sur les ondes radio de manière proactive, en relayant les informations et les recommandations d'usage à ses parties prenantes. Ces mesures sont articulées autour de 5 axes :

- communiquer en toute transparence vers les différentes parties prenantes sur les ondes radio et les technologies de communication, grâce à des outils d'information et de dialogue adaptés ;
- contribuer aux efforts de la recherche, notamment via le laboratoire de recherche d'Orange (Orange Labs) sur la dosimétrie, lors de programmes nationaux ou internationaux dans le domaine des communications sans fil ;
- s'assurer du respect des réglementations locales (lorsqu'elles existent), et faire appliquer les recommandations internationales à défaut ;
- promouvoir les bons usages du mobile édictés par les autorités ;
- sensibiliser le personnel travaillant près ou sur les antennes aux consignes de sécurité.

Actualités / réalisations 2017

- Poursuite du déploiement des formations auprès des salariés
 - En France, Orange a informé les Comités Nationaux d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CNHSCT) sur le déploiement du WIFI dans des établissements Orange et les Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sur la mise en place du décret travailleurs "décret 2016-1074 du 3 Aout 2016" ; celui-ci définit les limites dans lesquelles le personnel doit évoluer dans ses environnements professionnels.

- Le déploiement de la politique Orange Groupe liée aux balisages et aux périmètres de sécurité autour des antennes a été étendu à l'Espagne auprès des équipes RH santé environnement et sécurité, avec notamment la présentation de l'outil élaboré par Orange Labs pour faciliter les calculs des périmètres de sécurité et les recommandations quant au port de dosimètre pour le personnel travaillant autour des antennes.
- Poursuite des actions de sensibilisation sur les bons usages et extension à d'autres sujets sur la santé
 - Suite à l'entrée en application en juin 2017 de la directive de l'Union Européenne sur la mise sur le marché des équipements radio électriques (directive européenne 2014/53/UE dite directive RED), des actions de sensibilisation à destination des métiers concernés (achats et marketing principalement) ont été menées au niveau européen : elles concernent en particulier le Débit d'Absorption Spécifique. La charte Ondes radio est disponible sur le site RSE France www.bienvivreledigital.orange.fr.
 - Orange France a investi en 2017 un montant de 1 M€ pour les programmes « Sécurité-Santé » et contribue à financer depuis 2010 la recherche confiée à l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) pour une recherche indépendante.
 - Orange Egypte poursuit son programme de sensibilisation et de dialogue communautaire qui a débuté il y a plus de 15 ans et atteint un plus large public en parcourant tout le pays. L'essence du programme est de fournir des informations correctes, honnêtes, exactes et impartiales sur les technologies mobiles, l'impact des ondes radio sur les humains et les sujets connexes.
- Intégration de la 5G dans la politique RSE ondes radio et santé
 - Orange a publié un document sur la 5G appelé « Impact of 5G technology on human exposure », détaillant la prise en compte des impacts possibles de la technologie 5G sur le corps humain, et a présenté en octobre 2017 une expérience sur des antennes mimo (antennes focalisantes) au Forum GSMA Europe. Orange Labs a reçu en janvier 2017 le prix « Impact Economique » des Rencontres du Numérique, décerné par L'Agence Nationale de la Recherche pour le projet de recherche collaboratif industriel-académique TRIMARAN qui est à l'origine des expériences sur les antennes mimo.
 - Par ailleurs, Orange participe au document pédagogique sur la 5G de l'UIT (ITU-T SG5 "5G technology and human exposure to RF EMF"), au booklet de la GSMA « 5G, the internet of Things (IoT) and wearable Devices ».
- Poursuite des travaux avec les autorités de régulation ou de normalisation, ainsi que les autres opérateurs de télécommunication, dans différents pays, pour harmoniser les règles et pratiques.

Le saviez-vous ?

L'ICNIRP est une commission scientifique mondiale, indépendante, mise en place pour émettre des avis et des recommandations d'ordre scientifique au sujet de l'exposition aux ondes radio. Dans les pays où les ondes radio ne font pas l'objet d'une législation, Orange applique volontairement les recommandations de l'ICNIRP.

Pour aller plus loin

- [Site d'Orange groupe pour répondre à toutes vos interrogations sur les ondes radio](#)
- [Organisation Mondiale de la Santé : les ondes électromagnétiques](#)